

# Modification du plan d'affectation cantonal du parc éolien du Crêt-Meuron

## Mise à l'enquête publique et séance d'information au public

Le Département de la gestion du territoire communique :

Vu le temps qui s'est écoulé entre le début de la planification du projet de parc éolien et la sanction du plan d'affectation cantonal, le 15 août 2007, et compte tenu de l'évolution de la technique, le modèle d'éolienne initialement envisagé (Vestas V66) n'est plus disponible sur le marché et aucune autre machine n'entre dans les dimensions définies en fonction du modèle initial par le règlement du plan d'affectation cantonal (PAC) actuellement en vigueur. Une adaptation du PAC doit donc être entreprise.

La modification du PAC concerne uniquement les dimensions des éoliennes, car leur implantation demeure dans les périmètres d'évolution fixés. Afin de garantir la possibilité d'utiliser l'ensemble des modèles d'éoliennes retenus par le développeur, les dimensions du modèle le plus grand ont été intégrées dans le règlement, soit une hauteur totale de 98.5 mètres au maximum (93 m selon le règlement actuel). Cette option permet de ne pas lier le développeur à un fabricant d'éoliennes et ainsi de garantir la réalisation du parc.

Les nouvelles éoliennes envisagées par le développeur permettent d'augmenter jusqu'à 60% la production du parc.

### Séance d'information au public le 2 septembre 2009

L'ouverture de la mise à l'enquête publique de la modification du plan d'affectation cantonal du parc éolien du Crêt-Meuron sera publiée dans la Feuille officielle du vendredi 4 septembre 2009, simultanément avec la demande de permis de construire pour les sept turbines prévues par ledit plan d'affectation cantonal entre Les Gümminen et Les Neigeux.

Dans le cadre de cette mise à l'enquête publique, une séance d'information au public, présidée par le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, se tiendra le mercredi 2 septembre 2009 à La Vue-des-Alpes.

- **Séance d'information publique : mercredi 2 septembre 2009, à 20h00, à l'Hôtel la Clé des Champs, Tête-de-Ran, 2052 La Vue-des-Alpes.**

**Pour de plus amples renseignements :**

**Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 47 25.**  
Neuchâtel, le 20 août 2009